



I. AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

La rive gauche = un lieu... (1/2)

- **de vie** (habitat)
- **de services** (ateliers municipaux, site Font Redonde du Centre hospitalier, professions libérales, hospitalisation à domicile (HAD46), laboratoire d'analyse, ...)
- **économique** (commerces sur 3 pôles distincts (Gambetta – Pont du Gua – zone de l'Aiguille) et entreprises)
- **de mobilité** (gare, bus, Transport d'Intérêt Local (TIL), plan vélo)
- **touristique** (chemin de St-Jacques, camping, Oustalous et 3 hôtels...)

INTRODUCTION

La rive gauche = un lieu... (2/2)

- **de rencontres, de culture, de loisirs et de festivités** pour les habitants de tout âge :
 - Domaine du Surgié (piscine, aire de jeux, Magnific Picnic...),
 - Prairie des Pratges (skatepark, aire de jeux...),
 - Plaine de Londieu (salle Jean Pramil, terrains de pétanque, de football et de rugby, piste d'athlétisme, parcours santé, fête du 14 juillet...),
 - Dojo du Pin,
 - Berges du Célé,
 - Equipements privés (bowling, lasergame...)
- **historique** (faubourg historique et monument du Cingle)

INTRODUCTION

La rive gauche = un quartier...

- **multi-usages et géographiquement très divers**
- **qui a retenu toute notre attention depuis 2020 :**
 - **Réalisations** : avenue Clemenceau, zone artisanale et commerciale, gare, carrefour Saint-Martin...
 - **Aménagement en cours** : Prairie des Pratges
 - **Projets à venir** : Plaine du Surgié, Pôle d'échange multimodal à la gare, acquisition foncière plaine de Londieu...

Objectif = maintenir et concilier toutes ces fonctions tout en garantissant un cadre de vie agréable.



STRATÉGIE POUR LA RIVE GAUCHE

- **Défendre la présence des équipements, services, commerces et entreprises** pour contribuer à son dynamisme.
- **Accompagner le développement d'aménagements adaptés à vos nouveaux besoins** : espaces verts, équipements de loisirs, modes de transports alternatifs (bus, vélo, marche)...
- **Faciliter la mobilité de cette entrée de ville à plus d'un titre** : transports en commun, liaisons piétonnes et cyclables, recherche de solutions de stationnement, développement des capacités d'intermodalité...
- **Finaliser l'aménagement de la zone de l'Aiguille** en complétant les dents creuses et travaillant sur les aménagements de qualité...
- **Lutter contre les inondations** en partenariat avec le Syndicat mixte Célé Lot Médian



II. TRAVAIL EN GROUPES

- **Comprendre et visualiser les habitudes et les usages des habitants du quartier.**

Légende : lieux où les participants habitent (jaune), travaillent (rouge), font leurs courses (rose), aiment se balader ou se rendre pour leurs activités de loisirs (vert).

Groupe A



Groupe B



Groupe C



Groupe D



- Chaque groupe ayant rempli un tableau reprenant les items suivants, nous avons regroupé l'ensemble des remarques inscrites telles qu'elles ont été exprimées :

Thème	Ce qui fonctionne bien	Ce qui pourrait être amélioré	Idées de solutions
<p style="text-align: center;">Mobilité et stationnement</p>	<p>Bus, abribus, réseau de bus</p> <p>Transport à la demande</p> <p>Transport d'Intérêt Local (TIL)</p> <p>Passerelle Mimram</p> <p>Parking Jean Jaurès</p> <p>Pistes cyclables</p> <p>Ronds-points entre le boulevard Jusikiewenski et la passerelle Mimram et celui entre la rue Gambetta et le Pont Gambetta</p> <p>Gare</p> <p>Bus de la Région</p>	<p><u>VÉHICULES ET PIÉTONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse excessive des voitures (marcel Bardet, Enbiane, Combe de Lavayssière) - Rue de Londieu : vitesse excessive des voitures, sécurisation de la rue - Voie communale 124 (Route de Fumat) très fréquentée, vitesse excessive - Aménagement de l'avenue de Toulouse (route très accidentogène) - Chemin d'Enbiane : trop de voitures, vitesse excessive, manque d'entretien des fossés, voie abîmée - L'interdiction du panneau « Sauf Riverains » n'est pas respectée sur la route d'Enbiane et Lavayssière - Non-respect du sens interdit (sauf riverains) sur le chemin d'Enbiane et Lavayssière - Passages-piétons dangereux sur l'allée Victor Hugo et avenue de Toulouse - Circulation dans l'avenue Georges Clémenceau (axe trop fréquenté et stationnement anarchique et abusif empêchant le passage des véhicules de secours) - Circulation au carrefour Saint-Martin 	<p><u>VÉHICULES ET PIÉTONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation de la vitesse - Limiter la vitesse à 50km/h sur la D812 (devant la crèche Babylou) - Avenue de Toulouse : mise en place d'un ralentisseur ou de feux tricolores intelligents, éclairage public de la route - Recalibrer les routes de Roussilhe et de Metge (glissières de sécurité) - Chemin des Eglantiers : poser un panneau « Voie sans issue » - Poser de « vrais » ralentisseurs - Chemin d'Enbiane : poser des panneaux de vitesse à 30km/h - VC 124 : Ajouter une zone à 30 ou ralentisseur gendarme couché - Avenue Clémenceau : revoir le revêtement de la route avec une couleur claire qui réfléchit le reflet des rayons du soleil - Réouverture du chemin piéton Enbiane vers le Pont du Pin - Installation de bornes réseau pouces

- Croisement avenue des Poilus (avenue de Toulouse : virage dangereux en raison de la vitesse des voitures)

BUS ET TRANSPORT À LA DEMANDE

- Ligne 10 du réseau Bus (qui devrait fonctionner toute l'année)
- Réseau de bus pas étendu au secteur d'Enbiane, Lavayssière et Tombebiau (horaires pas adaptés)
- Suppression de l'arrêt de la navette à la Dausse pendant les vacances scolaires
- TIL : arrêt manquant au Couquet et à Lavayssière

STATIONNEMENT

- Parking Jean Jaurès pas assez grand
- Parking minute et stationnement général à la gare
- Stationnement sur l'avenue Georges Pompidou lors des manifestations
- Manque de parkings sur la rive gauche (à l'entrée de la Ville)
- Manque de stationnement dans le quartier de la gare
- Stationnement anarchique dans l'avenue Georges Clémenceau
- Stationnement au carrefour Saint-Martin

AUTRES

- Trottoirs de l'avenue Jean Jaurès
- Trottoirs de l'allée Victor Hugo

BUS ET TRANSPORT À LA DEMANDE

- Faire arrêter les moteurs allumés des bus stationnant devant la gare
- Mettre un bus à la disposition des habitants de Roussilhe car beaucoup d'enfants
- Faire un arrêt de la navette + celle du Til au Couquet (Près du magasin LECLERC + Laboratoire)

STATIONNEMENT

- Bornes en dur (stationnement avenue Georges Clémenceau)
- Ouverture du parking des Pradges au moins le samedi
- Pose de signalétiques indiquant les parkings pour camping caristes

AUTRES

Carrefour St Martin : revenir au carrefour antérieur

		<ul style="list-style-type: none"> - Accès au Domaine du Surgié par la Route de Roussilhe (Voie abimée et éclairage public en mauvais état) - Buissons diminuant la visibilité des routes - Signalétiques du carrefour St-Martin - Feux de circulation de la Route de Roussilhe (caché par une maisonnette) 	
Commerces et services	<p>Magasins de producteurs locaux</p> <p>Turnover régulier des commerces</p> <p>Boucherie halal</p> <p>Maison de santé</p>	<p>Positionnement des étals du marché (Place Vival vide)</p> <p>Attractivité médicale</p>	<p>Recentrer le marché sous la Halle et la Place Vival</p>
Espaces publics	<p>Réaménagement de la place Carnot</p> <p>Zone verte nature Tombebiau</p> <p>Sentiers balisés</p> <p>Extinction de l'éclairage public à 22h</p>	<p>Embellissement des entrées de la ville</p> <p>Triste état des ronds-points de l'Aiguille et de Lacapelette</p> <p>Mauvais état des murets en pierre de la zone de l'Aiguille</p> <p>Arbres morts dans la zone de l'Aiguille</p> <p>Maintien de l'éclairage public</p> <p>Petit square près de l'Hôtel des Bains</p>	<p>Eclairage solaire avec détection de présence</p> <p>Eclairage à la passerelle</p> <p>Passer l'épaveuse plus souvent sur la D822</p> <p>Enfouissement des fils électriques (avenue Jean Jaurès)</p> <p>Créer des « placettes » dans les quartiers aux abords de la Ville (avec 2 ou 3 bancs – espaces plats où discuter et jouer)</p> <p>Encourager les habitants à végétaliser leur cour et les trottoirs</p>

<p align="center">Equipements et loisirs</p>	<p>Cinéma avec une belle programmation</p> <p>Stades</p> <p>Tissu associatif</p>	<p>Plus de terrains de tennis (en meilleur état)</p> <p>Nuisances sonores causées par les manifestations estivales organisées au Domaine du Surgié (celles de la Guinguette en particulier)</p> <p>Aire de jeux de la passerelle trop petite</p>	<p>Proposer une guinguette à la plaine de Londieu au lieu du Surgié</p> <p>Isoler les portes de la salle de sport de Londieu</p> <p>Faire poser un éclairage avec détection de présence sur le bâtiment de la salle de sport de Londieu</p> <p>Faire baisser le son des concerts estivaux (Surgié)</p>
<p align="center">Autres</p>		<p>Evacuation des eaux de pluie sur le chemin du Surgié et de la Route de Toulouse</p> <p>Fuites du château d'eau de Fumat</p> <p>Impact de la démolition de la digue</p> <p>Qualité de l'eau</p> <p>Point de changement de la malle postale pour les marcheurs de Saint Jacques de Compostelle</p>	<p>Mise à disposition de containers à végétaux</p> <p>Proposer la location de broyeur de branches</p> <p>Installation d'un compost collectif sur la rive gauche (Allée Victor Hugo ou Avenue Georges Clémenceau)</p> <p>Empêcher les agriculteurs de brûler les pneus sur le rond-point e l'Aiguille</p> <p>Modifier le point de changement de la malle postale pour les marcheurs de Saint Jacques de Compostelle (qui se trouve à la gare – parking trop engorgé) par la place du Foirail qui est accessible en navette</p> <p>Arrêter de dévier les itinéraires de randonnées pour des intérêts particuliers</p>

III. ECHANGES AVEC LES ÉLUS

- Synthèse des échanges à retrouver dans le document intitulé « Réunions de quartiers 2024-2025 : informations et perspectives Ville de Figeac »